

PROTOCOLE PHENOCLIM : DATE DE REPRODUCTION DE LA FAUNE

Reproduction des mésanges noires

Pour participer à ce protocole en particulier, il est impératif de contacter le CREA en amont pour déterminer la faisabilité du protocole dans votre zone, vérifier la présence de mésanges noires et installer les nichoirs. Contacter le CREA [[lien contact@creamontblanc.org](mailto:lien_contact@creamontblanc.org)]

Créer votre zone d'étude

Suivant l'espace dont vous disposez autour de votre zone d'étude Phénoclim, le CREA vous fournira 6 à 10 nichoirs à installer en forêt de conifères. Les nichoirs doivent être espacés de 40m minimum. Chaque nichoir est installé avec l'ouverture orientée vers l'est et à 1.50 m du sol (éviter autant que possible les lieux de passage pour éviter leur ouverture par des curieux). Les nichoirs sont numérotés de 1 à 10.

Faire vos observations

Le suivi s'étale de mars à juin, les nichoirs de basse altitude étant plus précoces que ceux de haute altitude. Les observations doivent être effectuées une fois par semaine. Les mésanges noires pondant un œuf par jour, il est strictement indispensable de ne pas dépasser 7 jours entre deux visites, afin que les chercheurs puissent déterminer avec précision la date de ponte du premier œuf des mésanges.

L'objectif des observations est de déterminer :

- l'espèce occupant le nid (en observant les va-et-vient des parents)
- la date de ponte (en comptant le nombre d'œufs chaque semaine)

Préconisations importantes :

Pendant la construction du nid et la ponte :

- ouvrir le nichoir, et si l'adulte est en train de couvrir, le laisser s'échapper facilement afin de lui éviter un stress important
- pour compter les œufs, soulever délicatement la mousse qui les recouvre et la remettre en place ensuite

Dès que le nombre maximum d'œufs est atteint, n'ouvrez plus le nichoir jusqu'à ce que les jeunes se soient envolés. La femelle va couvrir les œufs pendant une quinzaine de jours puis les petits resteront encore dans le nid pour 20 jours environ.

Reproduction des grenouilles rousses

Créer votre zone d'étude

Choisissez une mare ou un trou d'eau dans lequel vous avez déjà observé des pontes de grenouilles rousses. Si vous avez plusieurs mares à la même altitude, faites les suivis sur trois d'entre elles. Il faut ensuite nous indiquer les coordonnées géographiques et l'altitude de vos mares.

Faire vos observations

Le suivi débute entre mars et mai, suivant l'altitude à laquelle se trouve la mare. Pendant la période concernée, les observations doivent être effectuées une fois par semaine, toujours le même jour.

Vous devez compter le nombre de pontes (amas d'œufs) présentes dans chaque mare afin de déterminer la date des évènements suivants :

- date de la première ponte
- date du nombre maximum de pontes

Exemple :



Dans cet exemple, les observations ont duré 4 semaines. On a d'abord observé 0 ponte puis 2 pontes et 7 pontes. La première ponte a donc eu lieu la deuxième semaine, le maximum de ponte la troisième semaine

Attention

De nombreux amphibiens bénéficient d'un statut de protection qui interdit notamment leur capture. Les observations effectuées dans le cadre de Phénoclim ne nécessitent aucune pêche d'œufs ou de têtards.

Si vous souhaitez mener des activités pédagogiques incluant la capture de têtards ou de grenouilles, consultez au préalable l'arrêté ministériel fixant la liste des espèces protégées. La grenouille rousse n'en fait pas partie mais sa capture est soumise à la réglementation sur la pêche (permis et dates d'ouverture de la pêche propres à chaque département).

Consulter le site du Ministère du développement durable :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-especes-menacees-.html>